

VILLE DE SAINT DENIS

CONSEIL MUNICIPAL

4ème séance de l'année

mercredi 22 mai 2019

- Election du secrétaire de séance.
- Adoption du précédent procès-verbal.
- Communications du Maire : Installation de Monsieur Ahmed HOMM en remplacement de Madame Marion ODERDA
- Communication de la liste des décisions prises conformément aux délibérations donnant délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire.

ORDRE DU JOUR :

AFFAIRES IMPORTANTES

- 1 *Avis de la Commune de Saint-Denis sur le projet de PLUi.*

AFFAIRES COURANTES

FINANCES

- 1 *Approbation du compte de gestion du comptable de l'exercice 2018.*
- 2 *Approbation du compte administratif de l'exercice 2018*
- 3 *Affectation du résultat de l'exercice 2018*
- 4 *Approbation du rapport d'utilisation de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSUCS) et du fonds de solidarité de la région Île-de-France (FSRIF).*
- 5 *Remises de dettes dans le cadre de la politique de recouvrement des recettes liées aux activités municipales.*

VIE DES QUARTIERS

- 6 *Contrat de Ville de Plaine Commune - Adoption de la programmation 2019 de soutien des actions relevant de la politique de la ville, pour la ville de Saint-Denis.*
- 7 *Attribution de subventions dans le cadre de la 1ère session du Fonds d'Initiatives Associatives (FIA) 2019.*

8 *Programmation Culture Hors les Murs 2019 - quartiers Floréal / Allende / Mutuelle – signature d'une convention de partenariat entre la Ville de Saint Denis et Plaine Commune Habitat.*

CULTURE

9 *Adoption de la Convention Constitutive du GIP Cafés Cultures.*

COMMANDE PUBLIQUE

10 *Appel d'offres ouvert : Location de véhicules sans chauffeur.*

11 *Appel d'offres ouvert : Fourniture et pose signalétique extérieure-signalétique intérieure*

12 *Appel d'offres ouvert : Travaux de carrosserie et de peinture pour les véhicules municipaux.*

13 *Appel d'offres ouvert : Accord-cadre pour les vérifications périodiques des installations techniques du patrimoine communal, pour le contrôle technique construction, pour les missions de coordination SPS et pour les missions de coordination SSI.*

14 *Mise en œuvre d'une procédure de conventionnement dans le cadre du renouvellement de la participation de la ville à la protection sociale complémentaire des agents (mutuelle et prévoyance).*

15 *Avenant N°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction de la restauration du groupe scolaire Jules Vallès fixant le forfait définitif de la maîtrise d'œuvre le cout prévisionnel définitif des travaux et lancement de la procédure de consultation des entreprises.*

16 *Convention d'occupation du domaine public - Théâtre de la Belle étoile.*

SOLIDARITES

17 *Adhésion de la Ville à l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants.*

ENFANCE

18 *Adhésion à l'association des Ludothèques françaises.*

19 *Convention d'objectifs et de financement « Publics et Territoires » pour soutenir les projets portés par les adolescents (Axe 3).*

20 *Convention d'objectifs et de financement « Publics et Territoires » pour les actions relevant d'une démarche innovante « mon environnement » (Axe 6).*

21 *Approbation d'une convention relative à l'inclusion d'une classe de CM2 de l'école Anatole France au Collège Dora MAAR*

VIE SCOLAIRE

22 *Soutien aux projets éducatifs réalisés par les établissements d'enseignement secondaire, session février 2019.*

CONSEIL MUNICIPAL

23 *Modification de la composition des commissions municipales.*

24 *Représentation du conseil municipal au sein de divers organismes : modification de la représentation.*

25 *Modification de la fixation des indemnités de fonction des élus.*

RESSOURCES HUMAINES

26 *Approbation d'un avenant au contrat d'un collaborateur de groupe d'élu(e)s et de quatre actes d'engagement.*

27 *Pérennisation de 15 postes occupés par des agents en situation de reclassement professionnel pour raisons médicales.*

VŒUX

28 *Vœu en faveur de la reconnaissance des massacres du 8 mai 1945 à Sétif, Guelma, Kherrata en Algérie.*

29 *Vœu relatif à la Défense de la fonction publique adressé à Monsieur le premier Ministre.*

Saint-Denis, le 15 mai 2019

Le Maire,



Laurent RUSSIER